

Conseil et Audit HDM
Membre de BDO International

29, rue Gabriel de Kervéguen
BP 40153
97492 SAINTE CLOTILDE CEDEX

EurAAudit C.R.C.
Cabinet Rousseau Consultants

Immeuble « Le CAT SUD »
Bâtiment B
68, cours Albert Thomas
69008 LYON

SAPMER

Société Anonyme

Au Capital de 2 798 878 Euros

SIEGE SOCIAL :

Darse de Pêche – Magasin 10 – B.P. 2012
97823 LE PORT

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

**Assemblée générale d’approbation des comptes
de l’exercice clos le 31 décembre 2015**

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

**Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2015**

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- Le contrôle des comptes consolidés de la société **SAPMER S.A.**, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La justification de nos appréciations ;
- La vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2. Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des comptes ont été réalisées dans un environnement économique et financier difficile qui persiste, rendant particulièrement complexe le choix des hypothèses économiques sous-jacentes à l'arrêté des comptes. C'est dans ce contexte que, en application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, nous avons procédé à nos propres appréciations et que nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note 1.5 de l'annexe expose les modalités de consolidation des sociétés servant de véhicule au financement des trois premiers thoniers senneurs. Nous avons examiné le caractère approprié de la méthode comptable retenue.
- Le groupe a souscrit des contrats de swaps de taux d'intérêt sur une partie de ses emprunts bancaires, qui ont été valorisés à la clôture à leur juste valeur (note 1.16 de l'annexe) ; sur la base des études réalisées, nous avons vérifié le traitement comptable de ces contrats.
- L'annexe en note 3.9 mentionne le classement d'une dette de 11,1 M€ en « Passifs financiers courants » en raison d'un défaut de respect des covenants stipulés au contrat d'emprunt : nous avons analysé et validé la position retenue par le Groupe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

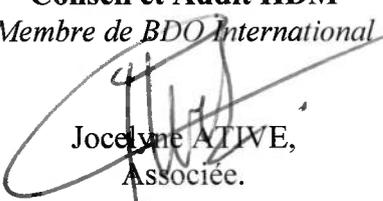
3. Vérification spécifique

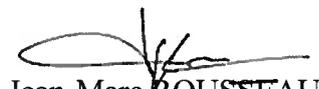
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au Groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Sainte-Clotilde et à Lyon, le 29 avril 2016

Les Commissaires aux Comptes

Conseil et Audit HDM
Membre de BDO International

Jocelyne ATIVE,
Associée.

EurAAudit C.R.C.
Cabinet Rousseau Consultants

Jean-Marc ROUSSEAU,
Associé.

**GROUPE SAPMER
COMPTES CONSOLIDÉS
AU 31 DECEMBRE 2015**



COMPTES CONSOLIDÉS JOINTS AU RAPPORT
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



SOMMAIRE

<i>ETAT DU RESULTAT GLOBAL</i>	3
<i>ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE</i>	4
<i>TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES</i>	5
<i>TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES</i>	6
<i>NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES</i>	7
1. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION ET DE CONVERSION	7
2. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	12
3. NOTES RELATIVES AU BILAN ET AU TABLEAU DES FLUX	14
4. AUTRES INFORMATIONS	19
5. PERIMETRE DE CONSOLIATION	21

COMPTES CONSOLIDES JOINTS AU RAPPORT
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



ETAT DU RESULTAT GLOBAL

1er janvier 2015 au 31 décembre 2015

En milliers d'€	Note	2015	2014
Chiffre d'affaires	2,1	87 209	87 636
Production stockée		-767	-692
Autres produits de l'activité		1 123	322
Production		87 565	87 267
Achats consommés		-29 521	-33 203
Autres achats et charges externes	2,2	-22 342	-22 195
Charges de personnel (y.c. participation des salariés)	2,3	-23 000	-23 328
Impôts et taxes		-4 638	-4 827
Autres produits et charges d'exploitation	2,2	-2 394	-2 319
EBITDA¹		5 672	1 394
Dotations aux amortissements		-7 137	-7 046
Résultat opérationnel		-1 465	-5 652
Coût de l'endettement financier net		-4 193	-5 258
Autres produits et charges financiers		1 068	371
Résultat financier	2,4	-3 125	-4 888
Résultat net des activités abandonnées		0	0
Résultat avant impôts sur les bénéfices		-4 590	-10 540
Impôts sur les résultats	2,5	-1 470	-1 348
Résultat net de l'ensemble consolidé		-6 060	-11 887
Revenant :			
Aux actionnaires de la société mère		-6 060	-11 887
Aux participations ne donnant pas le contrôle		0	0
Résultat par action	4,2	-1,73	-3,40
Résultat dilué par action	4,2	-1,73	-3,38
Nombre moyen d'actions ordinaires	4,2	3 498 598	3 498 598
Nombre dilué moyen d'actions ordinaires	4,2	3 498 598	3 516 698
ETAT DU RESULTAT GLOBAL			
Résultat net de l'exercice		-6 060	-11 887
Ecart de conversion		0	0
Instruments financiers		1 036	1 584
Effet d'impôt sur les autres éléments du résultat global		0	0
Autres éléments du résultat global de la période après impôts		1 036	1 584
Résultat global total de la période		-5 024	-10 303
Revenant :			
Aux actionnaires de la société mère		-5 024	-10 303
Aux participations ne donnant pas le contrôle		0	0

Les notes 1 à 5 font partie intégrante des états financiers consolidés.

COMPTES CONSOLIDÉS JOINTS AU RAPPORT
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

¹ EBITDA : résultat opérationnel avant dotations aux amortissements et dépréciations d'actifs.



ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

En milliers d'€	Note	2015	2014
Immobilisations corporelles	3.1	123 529	126 203
Goodwills		0	0
Immobilisations incorporelles	3.2	1 713	2 029
Participations dans des entreprises associées		0	0
Actifs financiers, créances clients et autres créances	3.6	4 692	4 503
Impôts différés	3.12	0	0
Instruments financiers dérivés		0	48
Total actif non courant		129 934	132 783
Stocks	3.3	14 255	15 049
Créances clients et comptes rattachés	3.4	12 116	17 583
Autres créances	3.5	9 048	4 696
Etat - impôts sur les bénéfices à recevoir		714	439
Instruments financiers dérivés		502	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3.6	2 099	1 969
Total actif courant		38 733	39 736
Actifs non courants détenus en vue de la vente		0	0
Total actif		168 667	172 519
Capital social		2 799	2 799
Autres réserves		6 762	6 762
Ecart de conversion		0	0
Résultats non distribués		25 292	29 953
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère		34 853	39 514
Participations ne donnant pas le contrôle		1	1
Total capitaux propres		34 853	39 515
Emprunts et dettes financières	3.7	60 559	66 649
Instruments financiers dérivés		3 184	5 449
Impôts différés	3.12	10 943	8 774
Provisions pour engagement de retraite	3.10	1 727	1 922
Provisions pour autres passifs	3.11	235	387
Autres dettes non courantes	3.8	7 466	0
Total passif non courant		84 114	83 181
Emprunts et dettes financières	3.7	20 035	21 149
Instruments financiers dérivés		0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		17 730	14 753
Etat - impôts sur les bénéfices à payer		0	0
Autres dettes d'exploitation	3.8	11 934	13 921
Total passif courant		49 700	49 823
Passifs directement associés à des actifs non courants détenus en vue de la vente		0	0
Total passif et capitaux propres		168 667	172 519

Les notes 1 à 5 font partie intégrante des états financiers consolidés.



TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

1er janvier 2015 au 31 décembre 2015

En milliers d'€	Note	2015	2014
Résultat net avant impôt sur les bénéfices		-4 590	-10 540
Dotations nettes aux amortissements et provisions		7 334	7 549
Gains et pertes liés aux variations de juste valeur		-1 166	105
Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés		0	0
Plus et moins values de cession		2	118
Autres variations sans incidences sur la trésorerie		0	-170
Impôts versés		0	-12
Capacité d'autofinancement		1 580	-2 949
Incidence de la variation BFR		9 915	7 042
Coût de l'endettement financier net		4 193	5 258
Flux net de trésorerie généré par l'activité		15 687	9 351
Acquisition immos corporelles		-4 150	-1 663
Acquisition immos incorporelles		-6	-87
Cession d'immos corp et incorp		9	169
Trésor. nette / acquisitions & cessions de filiales / variation de périmètre		0	-140
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		-4 148	-1 721
Augmentation de capital		0	361
Dividendes versés		0	-700
Dividendes versés aux minoritaires		0	0
Variation des autres fonds propres		0	0
Encaissements provenant d'emprunts		0	2 000
Remboursement d'emprunts		-7 086	-6 411
Intérêts financiers nets versés		-4 598	-5 306
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		-11 684	-10 056
Incidences des variations de taux de change			
VARIATION DE TRESORERIE		-144	-2 424
Trésorerie à l'ouverture		1 515	3 939
Trésorerie à la clôture		1 369	1 515

COMPTES CONSOLIDES JOINTS AU RAPPORT
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

31 décembre 2015

En milliers d'€ Note	Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère				Participations ne donnant pas le contrôle	Total Capitaux propres
	Capital social	Autres Réserves	Ecarts de conversions	Résultats ne distribués		
Au 1er janvier 2014	2 779	6 421	0	41 096	1	50 297
Ecarts de conversion	0	0	0	0	0	0
Instruments financiers	0	0	0	1 584	0	1 584
Total des produits / charges comptabilisés directement en capitaux propres	0	0	0	1 584	0	1 584
Résultat net	0	0	0	-11 887	0	-11 887
Total des produits comptabilisés en 2013	0	0	0	-10 303	0	-10 303
Variation de périmètres	0	0	0	-140	0	-140
Effet des options de souscriptions	0	0	0	0	0	0
Augmentation de capital	20	341	0	0	0	361
Dividendes versés	0	0	0	-700	0	-700
Au 31 décembre 2014	2 799	6 762	0	29 953	1	39 515
Au 1^{er} janvier 2015	2 799	6 762	0	29 953	1	39 515
Ecarts de conversion	0	0	0	0	0	0
Instruments financiers	0	0	0	1 036	0	1 036
Total des produits / charges comptabilisés directement en capitaux propres	0	0	0	1 036	0	1 036
Résultat net	0	0	0	-6 060	0	-6 060
Total des produits comptabilisés en 2014	0	0	0	-5 024	0	-5 024
Autres variations	0	0	0	363	0	363
Effet des options de souscriptions	0	0	0	0	0	0
Augmentation de capital	0	0	0	0	0	0
Dividendes versés	0	0	0	0	0	0
Au 31 décembre 2015	2 799	6 762	0	25 292	1	34 853

Les notes 1 à 5 font partie intégrante des états financiers consolidés.

COMPTES CONSOLIDÉS JOINTS AU RAPPORT
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

- IAS 40, Immeubles de placement ;
- IAS 19 (norme révisée), Cotisations des membres du personnel

Dans l'ensemble des états financiers et annexes, les montants sont indiqués en milliers d'Euros (k€) et les différences de ± 1 k€ sont dues aux arrondis.

Les états financiers consolidés comprennent la société SAPMER SA et ses filiales, l'ensemble étant désigné comme « le Groupe ».

SAPMER est l'opérateur historique de la grande pêche dans les eaux des Terres Australes et Antarctiques Françaises (TAAF) au départ de l'île de la Réunion. Créée en 1947, SAPMER exploite une flotte en pleine propriété de quatre palangriers congélateurs pour la pêche à la légine, un chalutier caseyeur congélateur pour la pêche à la langouste et cinq thoniers senneurs surgélateurs (surgélation à bord à -40°C) pour la pêche au thon (Albacore et Listao) dans l'Océan Indien.

Ces états financiers ont été arrêtés le 14 mars 2016 par le conseil d'administration.

1. RESUME DES PRINCIPALES METHODES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont exposées ci-après. Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

1.1. BASE DE PRÉPARATION

Principes comptables

Les Etats Financiers Consolidés ont été préparés conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne. Au 31 décembre 2015, le référentiel tel qu'adopté par l'Union Européenne et utilisé par SAPMER pour l'établissement de ses états financiers ne présente pas de différence avec le référentiel publié par l'IASB. Le référentiel tel qu'adopté par l'Union Européenne est disponible sur le site internet :

<http://ec.europa.eu/internalmarket/accounting/iasfr.htm#adopted-commission>.

Les états financiers consolidés ont été établis selon la convention du coût historique, à l'exception des navires pour lesquels la valeur comptable a été remise à sa « juste valeur » au 1^{er} janvier 2007.

La préparation des états financiers en conformité avec le référentiel IFRS suppose l'utilisation de jugements et d'estimations comptables significatifs. Il suppose que la direction établit des estimations et des hypothèses concernant les procédures d'application de méthodes comptables du Groupe. Les domaines impliquant un degré plus élevé de jugement et de complexité, ou les domaines où les hypothèses et estimations sont significatives par rapport aux comptes consolidés sont décrits dans la note 1.18.

1.2. EVOLUTION DES NORMES, AMEMDEMENTS ET INTERPRETATIONS

Normes, amendements et interprétations dont l'application est obligatoire en 2015

Les nouveaux amendements aux normes et interprétations d'application obligatoire à partir du 1er janvier 2015 n'ont pas d'impact sur les comptes consolidés du Groupe :

- IFRS 1, Première application des IFRS ;
- IFRS 3, Regroupements d'entreprises ;
- IFRS 13, Evaluation de la juste valeur;

Le groupe n'a pas choisi d'appliquer par anticipation des normes et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire au 1er janvier 2015.

1.3. CONSOLIDATION

Filiales

Les sociétés dans lesquelles le Groupe, directement ou indirectement, contrôle plus de la moitié des droits de vote ou a le pouvoir d'exercer le contrôle sur les opérations, sont consolidées par intégration globale. Sont ainsi incluses dans le périmètre de consolidation toutes les sociétés dont la société SAPMER SA détient directement ou indirectement 20% des droits de vote au 31 décembre 2015.

Les filiales sont consolidées à partir de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles ne sont plus consolidées à partir de la date où le contrôle cesse. La méthode de l'acquisition est utilisée pour comptabiliser l'achat de sociétés par le Groupe.

Toutes les transactions significatives entre les sociétés consolidées sont éliminées, notamment les créances, dettes, produits et charges entre les sociétés du Groupe ainsi que les profits internes inclus dans les stocks et les plus ou moins-values réalisées sur des opérations de cession d'immobilisations entre des sociétés du Groupe.

La liste des principales sociétés du groupe figure en Note 5. La date de clôture annuelle des états financiers individuels est le 31 décembre

1.4. MODALITÉS DE CONSOLIDATION

COMPTES CONSOLIDÉS JOINTS AU RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont exposées ci-après. Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

Méthodes de consolidation:

La méthode utilisée est l'intégration globale Il n'y a pas de filiales sous contrôle conjoint à la clôture.

Méthode de conversion:

Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des sociétés du Groupe sont évalués en utilisant la monnaie du principal environnement économique dans lequel l'entité exerce ses activités (« la monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés sont présentés en Euros, qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation de la société.

Les comptes des sociétés étrangères, dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'Euro, sont convertis selon les principes suivants :

- Les postes de bilan sont convertis au taux de clôture à l'exception des capitaux propres pour lesquels sont appliqués les cours historiques;
- Les postes du compte de résultat sont convertis au cours moyen de l'exercice ;
- Les différences de conversion sont portées directement dans les capitaux propres dans la rubrique « Ecart de conversion ».

Les écarts d'acquisition d'une société étrangère sont convertis au taux de clôture.

Les opérations en monnaie étrangère sont comptabilisées au taux de change de la date d'opération.



Les gains ou les pertes résultant du règlement de ces transactions et de la conversion des créances et dettes en monnaie étrangère aux taux en vigueur à la date de clôture, sont appréhendés dans le compte de résultat sur la ligne « résultat financier ».

Les cours utilisés sont indiqués dans le tableau ci-après :

	cours au 31/12/2015	cours moyen de l'exercice
roupie Mauricien (MUR)	38.9278	38.7542
dollar US (USD)	1.0887	1.1095

Les différences de change ayant trait à un élément monétaire qui fait en substance partie intégrante de l'investissement net d'une entreprise dans une entreprise étrangère consolidée sont inscrites dans les capitaux propres consolidés, nette d'effet d'impôt sur le résultat si applicable, jusqu'à la cession ou à la liquidation de cet investissement net.

Au 31 décembre 2015, le groupe a pour monnaie fonctionnelle l'euro ; il n'y a pas d'écart de conversion dans ses comptes.

Ecart d'acquisition:

Si le prix d'acquisition d'une entreprise diffère de la quote-part de capitaux propres correspondant, l'écart de première consolidation est analysé et ventilé dans les postes du bilan appropriés.

L'écart entre la valeur des titres acquis et la juste valeur de la quote-part d'actif net identifié à la date de prise de participation est porté à l'actif du bilan sous la rubrique « écart d'acquisition ».

Au 31 décembre 2015 le groupe n'a pas d'écart d'acquisition dans ses comptes.

1.5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles ont été évaluées à leur coût d'acquisition ou d'apport.

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement les logiciels et les permis de mise en exploitation (de navires).

Le groupe apprécie si la durée d'utilité d'une immobilisation incorporelle est définie ou indéfinie.

Les immobilisations incorporelles ayant une durée de vie définie sont amorties sur leur durée d'utilité économique et sont soumises à un test de dépréciation chaque fois qu'il existe une indication de dépréciation de l'immobilisation incorporelle. La durée d'amortissement et le mode d'amortissement d'une immobilisation incorporelle ayant une durée d'utilité définie sont réexaminés au moins à la clôture de chaque exercice.

La durée d'amortissement des principales immobilisations incorporelles est :

- Logiciel : 3 ans à 5 ans ;
- Permis de mise en exploitation : 22 ans.

L'utilisation du permis en exploitation comptabilisé dans les comptes a permis au premier thonier de pêcher dans l'Océan Indien. Celui-ci est amorti sur la durée d'utilité du navire.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles (hors navires) sont inscrites à leur coût d'acquisition (où de production interne) diminué du cumul des amortissements et pertes de valeur.

Les navires au bilan du groupe au 1er janvier 2007 ont fait l'objet d'une évaluation à leur juste valeur à cette date.

Les navires sont décomposés en 4 à 6 composants suivant le type de navires (et activités), y compris l'élément « grosse réparation ».

Chaque composant ayant sa durée d'utilité propre, toutefois le composant le plus significatif « structure » représente de 75 à 85% de la valeur du navire.

Les durées d'utilité des bateaux sont déterminées en fonction de l'utilisation probable que la société fera desdits navires pour poursuivre leur exploitation actuelle, dans un contexte similaire, sous réserve que cette durée ne dépasse pas la durée de vie restante du navire (dans l'activité actuelle).

Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens généralement admis dans la profession en tenant compte d'une valeur résiduelle et calculés selon le mode linéaire, soit généralement :

- Agencements et aménagements : 10 à 14 ans
- Matériel Bureau & Informatiques : 3 à 5 ans
- Mobilier : 3 à 5 ans
- Matériel de transport : 3 à 5 ans
- Navires: structure : 15 à 25 ans
- Navires: grosse réparation : 5 ans

COMPTES CONSOLIDÉS JOINTS AU RAPPORT
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des actifs sont revues et le cas échéant ajustées à chaque clôture. La valeur comptable d'un actif est immédiatement dépréciée pour la ramener à sa valeur recouvrable lorsque la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable estimée.

Contrat de location financement ou location simple

Les contrats de location financement immobiliers et mobiliers où le Groupe assume la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété du bien loué sont comptabilisés au bilan au début de la période de location à la juste valeur du bien loué, ou si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Chaque redevance est partagée entre une dette financière et une charge financière, afin d'obtenir un taux d'intérêt constant. La charge financière est comptabilisée dans le compte de résultat sur la période du contrat. Les constructions, les aménagements et équipements acquis lors d'un contrat de location financement sont amortis sur la période la plus courte entre la durée de vie estimée de l'actif et le contrat de location, sauf dans les cas où il existe une assurance raisonnable que le loueur obtienne la propriété du bien à la fin du contrat de location financement, auquel cas, l'amortissement est alors calculé sur la durée d'utilisation du dit bien.

Les contrats de location en vertu desquels une partie importante des risques et avantages inhérents à la propriété est conservée par le bailleur sont classés en contrat de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simples (nets des avantages obtenus du bailleur) sont comptabilisés en charge au compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location. Quand un contrat de location simple se termine avant l'expiration de la période de location, les pénalités de sortie sont comptabilisées en charges de la période où le contrat se termine.

Dans le cadre de l'acquisition des 3 thoniers senners « Franche Terre », « Manapany » et « Bernica » le Groupe a utilisé un dispositif d'aide fiscale prévu en faveur des investissements productifs réalisés dans les départements d'outremer. Ce dispositif prévoit l'acquisition par des investisseurs privés, via des sociétés de portage, des navires en contrepartie d'avantages fiscaux. La société de portage met les navires en location pendant une durée de 15 ans.

Au terme des 5 premières années du contrat : engagement de la Sapmer de racheter les navires moyennant un prix égal au capital restant dû sur le crédit-vendeur et engagement par les investisseurs de vendre leurs parts dans les sociétés de portage pour 1€ symbolique à la Sapmer. Le double engagement de vente et d'achat implique la classification du contrat de location en contrat de financement car dès la signature des contrats les risques et avantages inhérents à la propriété des navires sont transférés à la Sapmer.



Les apports des investisseurs sont comptabilisés en moins de la valeur brute des immobilisations. La quote-part de subvention est donc enregistrée en moins des dotations de l'année.

Au 31 décembre 2015, la période de conservation des titres étant écoulée, Sapmer a donc racheté la totalité des parts des trois sociétés de portage conformément au double engagement donné et reçu.

1.6. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES, PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, augmenté le cas échéant des frais d'acquisition. Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence, lorsqu'elle est considérée comme durable. La valeur d'utilité est déterminée en tenant compte de l'un ou plusieurs des éléments suivants : quote-part de capitaux propres, comparables, plus-value potentielle sur éléments du patrimoine, perspectives de rentabilités mesurées à partir des flux de trésorerie futurs actualisés.

Le groupe ne disposait pas de valeurs mobilières de placement au 31 décembre 2015

1.7. STOCKS

Les stocks d'approvisionnement sont valorisés selon la méthode du FIFO (First In First Out), puisque plus sensibles aux variations de prix en particulier pour les stocks d'appâts et de gasoil.

Les stocks de produits pêchés, produits finis et encours de production sont valorisés à partir du coût de production de l'année fiscale conformément à la norme IAS 2.

Une provision pour dépréciation a été constituée :

- chaque fois que la valeur de réalisation ou le cours du jour était inférieur à la valeur d'inventaire, d'une part
- en fonction de la rotation des différentes catégories d'articles, d'autre part.

1.8. CRÉANCES

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Elles ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

1.9. IMPÔTS DIFFÉRÉS ET COURANTS

Quand la base fiscale est différente de la base comptable, il convient de constater en consolidation un impôt différé actif ou passif.

La base fiscale fait référence aux valeurs inscrites dans les liasses de consolidation et déclarations fiscales individuelles.

La charge d'impôt est ajustée en conséquence de la manière suivante :

- quand le retraitement majore le résultat ou les réserves, il convient de constater un impôt différé passif qui vient en diminution de ce résultat ou ces réserves,
- quand le retraitement minore le résultat ou les réserves, il convient de constater un impôt différé actif qui vient en augmentation de ce résultat ou de ces réserves.

Par ailleurs, la méthode de l'impôt différé fait référence à la notion de décalage temporaire :

- si l'ajustement en consolidation de l'impôt se traduit par une minoration d'impôt sur l'année N, il faudra constater à l'issue du décalage temporaire l'inverse, c'est-à-dire une majoration d'impôt ;

- si l'ajustement en consolidation de l'impôt se traduit par une majoration d'impôt sur l'année N, il faudra constater à l'issue du décalage temporaire l'inverse, c'est-à-dire une minoration d'impôt.

Enfin, pour ne pas fausser l'image donnée par les comptes consolidés, l'incidence des écritures passées pour la seule application des législations fiscales du pays où se situe l'entreprise consolidée est éliminée.

Le taux d'imposition retenu pour le calcul des impôts différés relatifs aux sociétés françaises du Groupe est, pour l'exercice clos en 2015 de 33,33 %. Les impôts différés actifs sont constatés s'il existe une forte probabilité d'imputation des charges fiscales sur des résultats fiscaux positifs futurs.

Les impôts courants sont déterminés sur la base de taux d'impôts (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture dans les pays où le Groupe est présente et génère du résultat imposable.

1.10. TRÉSORERIE NETTE

Pour le bilan, le poste Trésorerie et équivalents de trésorerie comprend les disponibilités bancaires et les valeurs mobilières de placement (avec des maturités inférieures à 3 mois ou libérables à tout moment).

Les découverts bancaires figurent au passif courant dans les « emprunts ».

1.11. CAPITAL

Les actions ordinaires sont classées en capitaux propres. Les charges externes directement connectées à une émission d'actions nouvelles, autres que pour un rachat, nettes de taxes, viennent en moins de la prime d'émission. Lorsque la société ou ses filiales achètent ses propres actions, le prix payé incluant les coûts afférents nets de taxes est déduit des capitaux propres jusqu'à leur cession. Au moment de leur cession, la plus ou moins-value réalisée est comptabilisée en capitaux propres.

Par une seizième résolution à caractère extraordinaire du 12 mai 2009, l'Assemblée générale mixte :

- a autorisé le conseil d'administration à octroyer, en une ou plusieurs fois, des options de souscription et/ou d'achat d'actions aux membres du personnel salarié et/ou à certains mandataires,
- a délégué au conseil d'administration tous pouvoirs pour fixer les autres conditions et modalités d'attribution des options et leur levée.

Par une réunion du 11 juin 2009, le conseil d'administration a :

- octroyé 52 700 options, donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la société à émettre à titre d'augmentation de capital,
- élaboré un plan « Options Sapmer 2009 » dont les principales dates sont les suivantes : première date de levée possible 1er septembre au 30 septembre 2009, date de première cession possible 01 juillet 2013, dernière date de levée possible avant caducité 31 juillet 2015.

18 100 options ont donc expiré au 1^{er} août 2015 : il n'y a donc plus d'effet dilutif sur le capital.

1.12. PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

L'incidence des provisions réglementées, notamment les amortissements dérogatoires, a été éliminée.

Le retraitement correspondant a consisté en l'élimination du résultat des sociétés consolidées, des dotations et reprises comptabilisées au cours de l'exercice, et en la réintégration du solde d'ouverture dans le poste « réserves consolidées ».

COMPTES CONSOLIDÉS JOINTS AU RAPPORT
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



1.13. Dettes financières

Les dettes financières sont initialement comptabilisées à leur juste valeur, nettes des coûts de transaction encourus. Elles sont ensuite maintenues à leur coût amorti.

Les dettes financières sont classées en passif courant sauf si le Groupe a un droit inconditionnel de différer le remboursement sur une période supérieure à 12 mois après la date de clôture annuelle.

La Société et ses filiales ont contracté divers emprunts et lignes de crédit. Ces emprunts et lignes de crédit sont garantis par des sûretés sur les actifs financiers et/ou par des ratios financiers, déterminés au niveau local ou consolidé.

Un emprunt de 17M€ a été contracté en 2012, les covenants suivants ont été définis :

- le ratio Dette nette consolidée sur les Capitaux Propres consolidés doit être inférieur à 2 jusqu'à fin 2014 puis 1,5 jusqu'à la fin du crédit ;
- le ratio Dette nette consolidée sur l'EBITDA consolidé doit être inférieur à 4,5 sur 2012, 3,5 sur 2013 et inférieur à 3 par la suite.

Le non-respect d'un ou de ces deux ratios n'entraînent pas d'exigibilité anticipée.

Un emprunt de 13M€ a été contracté en 2012, les covenants suivants ont été définis :

- le ratio Dette nette consolidée sur les Capitaux Propres consolidés doit être inférieur à 2.3 jusqu'à fin 2012, 2 sur 2013 puis 1,5 jusqu'à la fin du crédit ;
- le ratio Dette nette consolidée sur le résultat opérationnel augmenté des dotations aux amortissements et provisions consolidé doit être inférieur à 4,5 sur 2012, 3,5 sur 2013 et inférieur à 3 par la suite.

Le non-respect d'un ou de ces deux ratios à la clôture de l'exercice N peut entraîner une « mise en défaut » de la société si les ratios ne sont pas respectés dans les comptes clos de l'exercice N+1.

- Par courrier du 13 mars 2015, l'AFD a accepté les ratios présentés pour 2013 et 2014 et n'a pas mis en jeu la clause d'exigibilité. L'AFD a également accordé à SAPMER pour 2015 la modification du ratio dette nette consolidée sur les capitaux propres inférieur à 1.8 et du ratio dette nette consolidée sur l'EBITDA consolidé inférieur à 5.5.

A noter dans le contexte économique actuel que la Société n'a pas atteint ses objectifs sur les ratios « Gearing (Dettes nettes sur Capitaux propres) » et « Leverage (Dettes nettes sur EBITDA) ». Selon IAS 1, la déclassification de 11.1 m€ en passif courant a donc été maintenue.

La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

Le ratio de Dette nette consolidée sur les Capitaux Propres représente :

En milliers d' €	2015	2014
Dette nette consolidée (Note 3.6)	74 333	81 710
Capitaux propres	34 853	39 514
Ratio d'endettement	2.13	2.07

La Dette nette consolidée correspond au total des emprunts diminué de la trésorerie et des crédits vendeur / compte-courants classés en actifs non courants.

1.14. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges se rapportent principalement à des provisions pour litiges et autres risques.

Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation. La Direction base ses jugements sur les circonstances relatives à chaque événement et compte tenu des informations disponibles. Cependant, étant donné les difficultés à estimer certains engagements dans ces domaines (notamment sociaux, environnementaux et commerciaux), on ne saurait exclure que les coûts dépasseront finalement les montants provisionnés.

1.15. AVANTAGE AU PERSONNEL

Engagement de retraite

Les obligations des sociétés du Groupe liées aux indemnités légales ou conventionnelles de départ à la retraite ont été évaluées à la date du 31 décembre 2015 selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière. Les paramètres retenus tiennent compte :

- d'une hypothèse d'âge de départ à la retraite,
- d'un taux prévisionnel de progression annuelle des salaires,
- de l'ancienneté du personnel,
- de la probabilité de présence dans l'entreprise à la date de départ en retraite, dans chacun des pays concernés,
- et d'un taux d'actualisation correspondant à la rentabilité des placements à long terme.

Plans d'options de souscription

Le Groupe attribue des options de souscription. La juste valeur des services fournis par les salariés en échange de la décote sur l'option est comptabilisée en charge sur la période d'acquisition des droits en contrepartie d'un compte de capitaux propres. Les produits reçus nets des coûts de transactions sont crédités au capital (valeur nominale) et autres réserves quand les options sont exercées. Ce plan a expiré le 1er août 2015.

COMPTES CONSOLIDÉS JOINTS AU RAPPORT
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Participation/ intéressement et primes attribuées aux salariés

Le Groupe reconnaît une dette et une charge de personnel pour primes/ intéressement et participation suivant des formules de calculs tenant compte du résultat des sociétés concernées. Le Groupe comptabilise une provision lorsqu'il y a une obligation contractuelle ou si, du fait d'une pratique passée, il existe une obligation implicite.

1.16. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS ET COMPTABILITÉ DE COUVERTURE

Le groupe utilise des instruments financiers dérivés tels que des swaps de taux d'intérêt ou des contrats à terme de devises étrangères pour se couvrir des risques associés aux fluctuations des taux d'intérêts ou de change. Ces instruments financiers sont évalués en fonction du marché (« Mark to Market ») à chaque arrêté comptable, à leur juste valeur.

La valeur de marché, comptabilisée dans les comptes consolidés au 31 décembre, est une indication instantanée calculée à partir des anticipations sur l'évolution future des marchés et est en conséquence susceptible d'évoluer, favorablement ou défavorablement, en fonction des mouvements des marchés.

Les instruments dérivés sont comptabilisés en tant qu'actifs lorsque la juste valeur est positive et en tant que passifs lorsque la juste valeur est négative.

Pour les besoins de la comptabilité de couverture, les couvertures sont qualifiées :



soit de couvertures de juste valeur lorsqu'elles couvrent l'exposition aux variations de juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé, ou d'un engagement ferme ;

- soit de couvertures de flux de trésorerie lorsqu'elles couvrent l'exposition aux variations de flux de trésorerie qui est attribuable soit à un risque particulier associé à un actif ou un passif comptabilisé, soit à une transaction future hautement probable ou au risque de change sur un engagement ferme. La couverture du risque de change d'un engagement ferme est comptabilisée comme une couverture de flux de trésorerie.

Le profit ou la perte correspondant à la partie efficace de l'instrument de couverture est comptabilisé directement en capitaux propres alors que la partie inefficace est comptabilisée en résultat.

1.17. MODALITÉS DE CALCUL DU RÉSULTAT NET PAR ACTION

Le résultat net par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat net par action (dilué) est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice ajusté de l'impact de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires. Le Groupe ne dispose plus au 31 décembre d'instruments dilutifs.

1.18. JUGEMENTS ET ESTIMATIONS COMPTABLES SIGNIFICATIFS

Jugements

Lors de l'application des méthodes comptables du Groupe décrites ci-dessus, la Direction a réalisé les jugements suivants qui ont un impact significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers (à l'exclusion de ceux impliquant des estimations. Lesquels sont présentés dans les paragraphes ci-dessous).

Provision pour autres passifs

La Direction base ses jugements sur les circonstances relatives à chaque événement et compte tenu des informations disponibles. Cependant, étant donné les difficultés à estimer certains engagements dans ces domaines (notamment sociaux, environnementaux et commerciaux), on ne saurait exclure que les coûts dépasseront finalement les montants provisionnés.

Utilisation d'estimations

Le Groupe fait des estimations et des hypothèses relatives à l'avenir. Les estimations et les hypothèses qui présentent un risque d'entraîner un ajustement de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours des exercices suivants sont :

- La détermination de la juste valeur des instruments financiers (couvertures de taux d'intérêts) ;
- Les impôts différés.

Le contexte actuel de crise économique rend l'appréhension des perspectives économiques et financières plus complexe. C'est dans ce contexte de crise que le groupe a réalisé ses estimations et appréciations en toute rigueur et au mieux de sa connaissance.

Au 31 décembre 2015, la capitalisation boursière du groupe s'élève à 29 M€ (cours de Bourse de l'action au 31 décembre 2015 : 8,32 euros), soit un montant inférieur au montant des capitaux propres à cette même date (34,8 M€), ce qui constitue un indice de perte de valeur au regard de la norme IAS 36, paragraphe 12 (d).

Le Groupe a procédé à un *impairment test* sur chaque Unité Génératrice de Trésorerie. La valeur recouvrable de chaque UGT a été déterminée par la méthode la juste valeur nette des éventuels frais de cession. Cette dernière a été déterminée pour chaque UGT sur la base :

- des plus-values latentes attachées aux navires en propriété déterminées par référence aux évaluations fournies un courtier maritime indépendant ;

L'ensemble de ces évaluations à la juste valeur n'a pas conduit à constater de perte de valeur sur les UGT au 31 décembre 2015 et donc aucune dépréciation n'a été comptabilisée à cette même date

Continuité d'exploitation

Du fait des opérations de financement conclues avec succès et des mesures mises en œuvre pour suivre et contrôler les variations de besoin en fond de roulement et malgré le montant significatif de dette additionnelle nécessaire pour financer les investissements au cours de ces dernières années, le groupe a su maîtriser sa position à court terme en matière de liquidité. Selon ses attentes, le plan d'amélioration de l'organisation thonière a commencé à porter ses fruits et sera donc poursuivi en 2016. La performance opérationnelle du Groupe sera capable d'assurer la continuité de son exploitation avec son niveau d'endettement actuel. Après examen, la Direction estime que le Groupe a les ressources adéquates pour poursuivre son exploitation dans un futur proche. Par conséquent, le Groupe continue de préparer ses états financiers consolidés sur une base de continuité d'exploitation.

1.19. INFORMATION SECTORIELLE

COMPTES CONSOLIDÉS JOINTS AU RAPPORT
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

La présentation sectorielle est fondée sur les systèmes de reporting internes du Groupe et est organisée en deux segments :

- L'activité « **Pêcherie** » qui comprend les ventes de langoustes et autres poissons pêchés par le chalutier caseyeur, légines et autres poissons pêchés par les palangriers, et thons bruts (thons pêchés et non valorisés),
- L'activité « **Valorisation** » qui comprend les ventes de thons transformés (thons pêchés et processés en longes, steaks,...).

1.20. ACTIFS NON COURANTS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

Conformément aux dispositions d'IFRS 5, les actifs non courants (ou groupe d'actifs), et les passifs y afférent, sont classés comme "détenus en vue de la vente" lorsque leur valeur comptable sera principalement recouvrée par le biais d'une transaction de vente plutôt que par leur utilisation continue. Ce classement implique que les actifs (ou le groupe d'actifs) destinés à être cédés soient disponibles en vue de leur vente immédiate, en leur état actuel, et que la vente soit hautement probable.

Le caractère hautement probable de la vente est apprécié en fonction des critères suivants : la direction s'est engagée dans un plan de cession des actifs (ou du groupe d'actifs) et un programme pour trouver un acheteur et finaliser le plan a été lancé. De plus, les actifs doivent être activement commercialisés en vue de la vente à un prix raisonnable par rapport à sa juste valeur. La vente des actifs (ou du groupe d'actifs) est supposée intervenir dans le délai d'un an à compter de sa classification en actifs détenus en vue de la vente.

Les actifs non courants (ou groupe d'actifs) destinés à être cédés classés comme détenus en vue de la vente sont évalués à la valeur comptable antérieure des actifs ou à leur juste valeur minorée des coûts de cession si celle-ci est inférieure.



2. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

2.1. PRODUCTION

Le chiffre d'affaires comprend la vente des produits pêchés et transformés et les prestations de stockage pour le compte de tiers.

En milliers d'€	2015	2014	Variation en %
Activité pêche	75 402	65 576	14,98%
Valorisation	11 807	22 060	-46,48%
Total chiffre d'affaires	87 209	87 636	-0,49%

En milliers d'€	2015	2014	Variation en %
Japon	8 268	17 755	-53,43%
Asie	38 141	32 690	16,67%
Réunion & Maurice	5 967	8 864	-32,68%
Amérique du Nord	9 816	7 424	32,22%
Métropole et CEE	15 215	16 022	-5,04%
Autres	9 802	4 881	100,82%
Total chiffre d'affaires	87 209	87 636	-0,49%

Les autres produits de l'activité comprennent :

- les prestations de gestion des navires, les remboursements d'assurance et autres produits divers.

2.2. AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

En milliers d'€	2015	2014	Variation en %
Transport sur vente	3 207	4 096	-21,70%
Locations	2 175	2 127	2,26%
Primes d'assurance	1 544	1 326	16,43%
Autres charges d'exploitation	12 887	12 449	3,52%
Déplacements et missions	2 530	2 197	15,16%
Total Autres achats et charges externes	22 342	22 195	0,66%

Les autres produits et charges d'exploitation sont constitués par :

- les charges de gestion groupe et licences thoniers.

COMPTES CONSOLIDÉS JOINTS AU RAPPORT
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

2.3. CHARGES DE PERSONNEL ET EFFECTIF

Effectif	2015	2014	Variation en %
Officiers	122	109	11,93%
Matelots	342	341	0,29%
Total Mer	464	450	3,11%
Cadres et assimilés	16	14	14,29%
Employés	28	26	7,69%
Ouvriers	25	24	4,17%
Total Terre	69	64	7,81%
Total effectifs	533	514	3,70%

En milliers d'€	2015	2014	Variation en %
Salaires bruts	18 143	17 931	1,18%
Intérimaires	2 993	2 826	5,91%
Charges non décaissables liées aux options de souscription			
Charges sociales et autres charges de personnel	1 863	2 570	-27,51%
Charges de personnel	23 000	23 328	-1,41%

Charges non décaissables liées aux options de souscription

L'assemblée générale des actionnaires du 12 mai 2009 a autorisé le conseil d'administration dans sa seizième résolution à consentir en une ou plusieurs fois des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la société à émettre à titre d'augmentation de capital ou à l'achat d'actions existantes de la société provenant de rachats effectués dans les conditions prévues par la loi, au profit des salariés ou certains d'entre eux, ou certaines catégories de personnel.

Le prix d'exercice des options octroyées est égal au prix du marché à la date d'octroi des options. Le Groupe n'est tenu par aucune obligation contractuelle ou implicite de racheter ou régler les options en numéraire. La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées pendant la période est déterminée à l'aide du modèle d'évaluation de Black-Scholes.

Ce plan a expiré le 1^{er} août 2015.



	Date d'attribution définitive	Nombre d'options de souscription	Durée moyenne des options	Prix moyen des options de souscription	Juste valeur des options
Plan 12-05-2009	01/09/2009	10 180	5,5	14,25	2,63
Plan 12-05-2009	30/06/2010	7 635	4,5	14,25	5,23
Plan 12-05-2009	30/06/2011	12 725	3,5	14,25	7,03
Plan 12-05-2009	30/06/2012	12 725	2,5	14,25	8,32
Plan 12-05-2009	30/06/2013	7 635	1,5	14,25	9,31

L'évolution du nombre d'options est la suivante :

nombre d'options	2015	2014
A l'ouverture	18 100	42 600
Options accordées (*)	0	0
Options exercées	0	-24500
Options expirées (**)	-18 100	0
A la clôture	0	18 100

(**) au 01/08/15

COMPTES CONSOLIDÉS JOINTS AU RAPPORT
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

2.4. RÉSULTAT FINANCIER

En milliers d'€	2015	2014	Variation en %
Produits des placements financiers	83	100	-16,92%
Charges d'intérêts	-4 276	-5 358	-20,19%
Coût de l'endettement financier net	-4 193	-5 258	-20,26%
Variation des provisions financières	0	0	
Autres charges et produits financiers	1 139	-124	1020,23%
Résultat de change	-71	494	114,42%
Résultat financier	-3 125	-4 887	-36,06%

2.5. RATIONALISATION DE LA CHARGE D'IMPÔT

En milliers d'€	2015	2014
Courants	0	21
Différés (Note 3.12)	1 470	1 327
Total	1 470	1 348

Les différences constatées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 entre le taux d'imposition théorique de droit commun en vigueur en France, retenu pour l'établissement des comptes consolidés, et le taux effectif constaté sur l'exercice sont les suivantes :

En milliers d'€	2015	2014
Résultat consolidé avant impôts	-4 590	-10 540
<i>Charges fiscales théoriques (33,33%)</i>	<i>-1 530</i>	<i>-3 513</i>
<i>Impact sur l'impôt</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Incidences des différences permanentes</i>	<i>263</i>	<i>375</i>
<i>Incidences des différences temporaires</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Incidence de situations fiscales particulières</i>	<i>-50</i>	<i>-48</i>
<i>Incidence des différences de taux d'imposition [E]</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Autres</i>	<i>2 787</i>	<i>4 534</i>
<i>Charge d'impôt inscrite au compte de résultat ensemble des activités</i>	<i>1 470</i>	<i>1 348</i>
<i>Impact de l'activité cédée sur l'impôt différé</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
Charge d'impôt inscrite au compte de résultat activités poursuivies	1 470	1 348

2.6. RÉPARTITION DU RÉSULTAT OPÉRATIONNEL PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

En milliers d'€	2015	2014	Variation en %
Activité pêche	5 140	4 941	4,03%
Valorisation	-6 605	-10 593	-37,65%
Résultat opérationnel avant changement de périmètre	-1 465	-5 652	-74,08%
Résultat opérationnel des activités cédées	0	0	
Résultat opérationnel	-1 465	-5 652	-74,08%



3. NOTES RELATIVES AU BILAN ET AU TABLEAU DES FLUX

3.1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

En milliers d'€	Immobilisations en cours	Terrains et Constructions	Navires et révisions	Autres immobilisations corporelles	Total
Au 31 décembre 2014					
Valeur nette à l'ouverture	296	685	130 365	205	131 551
Différences de change					
Actifs non courants détenus en vue de la vente					
Variation de périmètre					
Acquisitions / mise en service	273	7	1 609	64	1 953
Cessions	-290		-257	-16	-563
Apport des défiscaliseurs			1 999		1 999
Dépréciations / Amortissements		-241	-8 387	-106	-8 734
Valeur nette à la clôture	279	451	125 329	150	126 203
Valeur brute	279	3 064	189 841	871	194 055
Apport des défiscaliseurs			-20 521		-20 521
Dépréciation cumulée		-2 613	-43 991	-724	-47 328
Valeur nette comptable au 31 décembre 2014	279	450	125 329	150	126 203
Au 31 décembre 2015					
Valeur nette à l'ouverture	279	450	125 329	150	126 208
Différences de change					
Actifs non courants détenus en vue de la vente					
Variation de périmètre					
Acquisitions / mise en service	172	11	4 172	58	4 413
Cessions / Diminution	-263		-4	-6	-273
Apport des défiscaliseurs			1 999		1 999
Dépréciations / Amortissements		-240	-8 475	-101	-8 816
Valeur nette à la clôture	188	221	123 022	102	123 529
Valeur brute	188	3 075	194 010	923	198 195
Apport des défiscaliseurs			-18 522		-18 522
Dépréciation cumulée		-2 853	-52 466	-825	-56 144
Valeur nette comptable au 31 décembre 2015	188	221	123 022	102	123 529

Les biens acquis inclus ci-dessus par le biais de contrats de location financement sont de :

En milliers d'€	2015	2014
Valeur brute	92 273	92 273
Apport des défiscaliseurs	-18 522	-20 521
Dépréciation cumulée	-19 848	-16 350
Valeur nette comptable	53 903	55 402

COMPTES CONSOLIDÉS JOINTS AU RAPPORT
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

3.2. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

En milliers d'€	Permis de mise en exploitation	Autres immobilisations incorporelles	Total
Au 31 décembre 2014			
Valeur nette à l'ouverture	1 377	888	2 265
Différences de change			
Changement de périmètre			
Acquisitions ou transfert		87	87
Cessions			
Dépréciations / Amortissements	-88	-236	-324
Valeur nette à la clôture	1 289	739	2 029
Au 31 décembre 2015			
Valeur brute	2 000	1 199	3 199
Amortissement cumulé	-711	-459	-1 170
Valeur nette comptable au 31 décembre 2014	1 289	739	2 029
Au 31 décembre 2015			
Valeur nette à l'ouverture	1 289	739	2 028
Différences de change			
Variation de périmètre			
Acquisitions ou transfert		6	6
Cessions			
Dépréciations / Amortissements	-88	-234	-322
Valeur nette à la clôture	1 201	511	1 713
Au 31 décembre 2015			
Valeur brute	2 000	1 199	3 199
Amortissement cumulé	-799	-687	-1 486
Valeur nette comptable au 31 décembre 2015	1 201	511	1 713

3.3. STOCKS

En milliers d'€	2015	2014	Variation en %
Matière Première et autres approvisionnements	6 150	5 805	5,95%
Produits Intermédiaires et Finis	9 727	10 494	-7,31%
Moins : provision pour dépréciation	-1 622	-1 249	29,90%
Total	14 255	15 049	-5,28%

Evolutions des provisions pour dépréciation – en milliers d'€	2015	2014
Valeur à l'ouverture	1 249	512
Ecart de conversion		
Augmentation	2 293	1 324
Diminution	-1 919	-587
Valeur à la clôture	1 622	1 249

Dépréciation pratiquée au regard des prix de vente du 4^{ème} trimestre 2015.

COMPTES CONSOLIDÉS JOINTS AU RAPPORT
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

3.4. CRÉANCES CLIENTS

En milliers d'€	2015	2014	Variation en %
Créances clients brutes	12 131	17 843	-32,01%
Moins : provision pour dépréciation	-15	-260	-94,11%
Total	12 116	17 583	-31,09%

3.5. AUTRES CRÉANCES

En milliers d'€	2015	2014
Avances et acomptes versés	333	503
Charges constatées d'avance	1 110	1 769
Autres créances d'exploitation	7 604	2 423
Moins : provision pour dépréciation		
Total	9 048	4 696



3.6. DISPONIBILITÉS/ TRÉSORERIE ET DETTE NETTE

En milliers d'€	2015	2014
Valeurs mobilières de placement	0	0
Soldes bancaires	2 099	1 969
Disponibilités	2 099	1 969
Découverts bancaires	-730	-454
Total trésorerie	1 369	1 515

En milliers d'€	2015	2014
Dettes financières	80 594	87 798
Actif non courant	-4 161	-4 119
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-2 099	-1 969
Dette nette	74 333	81 710

Les dettes sur cessions de filiales sont des crédits vendeurs sur plusieurs années. Leur rémunération étant à un taux proche du marché, il n'est pas nécessaire d'effectuer de retraitement (IAS 18).

3.7. DETTES FINANCIÈRES

Variation des dettes financières au cours de l'exercice :

Variation des dettes financières au cours de l'exercice	2015	2014
A l'ouverture	87 344	91 864
Différences de change		
Intérêts courus non échus	-408	-42
Variation dettes sur participation	14	-67
Variation de périmètre		
Nouveaux emprunts		2 000
Remboursement d'emprunts	-7 086	-6 411
A la clôture	79 864	87 344
Découverts bancaires	730	454
Total des dettes financières	80 594	87 798

La répartition des emprunts par type de taux et de devises :

En milliers d'€	2015	2014
Emprunts par type de taux		
Taux fixe	26 518	28 561
Taux variable	51 857	56 901
Avant gestion de la dette	78 375	85 462
Taux fixe	76 875	83 462
Taux variable	1 500	2 000
Après gestion de la dette	78 375	85 462
Emprunts par type de devises		
Euros	78 375	85 462
Autres devises		
Emprunts bancaire par devise	78 375	85 462

3.8. AUTRES DETTES D'EXPLOITATION

En milliers d'€	2015	2014
Autres dettes non courantes	7 466	0
Total non courant	7 466	0
Dettes sociales et fiscales	5 212	5 484
Avances et acomptes reçus	1 080	81
Autres apports financiers		
Produits constatés d'avance		
Autres dettes d'exploitation	5 642	8 356
Total courant	11 934	13 921

COMPTES CONSOLIDÉS JOINTS AU RAPPORT
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



3.9. ETAT DES ÉCHEANCES DES EMPRUNTS ET DETTES

Analyse des passifs financiers et autres dettes	Part à moins d'1 an	Part à plus d'1 an et moins de 5 ans	Part à plus de 5 ans	Total dettes
En milliers d'€				
Au 31 décembre 2015				
Emprunts bancaires	18 803	23 220	36 353	78 375
Dettes sur participation		986		986
Intérêts courus non échus	503			503
Découverts bancaires	730			730
Emprunts et dettes financières	20 035	24 206	36 353	80 594
Autres apports financiers				0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 730			17 730
Avances et acomptes reçus	1 080			1 080
Dettes fiscales, sociales	5 212			5 212
Autres dettes	5 642	7 466		13 108
Produits constatés d'avance	0	0	0	0
Total	49 700	31 672	36 353	117 725
Au 31 décembre 2014				
Emprunts bancaires	19 785	22 419	43 258	85 462
Dettes sur participation		972		972
Intérêts courus non échus	910			910
Découverts bancaires	454			454
Emprunts et dettes financières	21 149	23 391	43 258	87 798
Autres apports financiers				0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 753			14 753
Avances et acomptes reçus	81			81
Dettes fiscales, sociales	5 484			5 484
Autres dettes	8 356			8 356
Produits constatés d'avance	0	0	0	0
Total	49 823	23 391	43 258	116 472

Suite à la rupture de covenant de l'emprunt contracté à l'AFD nous avons maintenu la dé classification 11.1 M€ en passif courant. Le compte courant Sapmer Holding a été reclassé en dette non courante. En effet, la trésorerie positive dégagée par l'activité du groupe sera consacrée à son développement et non remontée à la Holding.

3.10. PROVISION POUR ENGAGEMENT DE RETRAITE

COMPTES CONSOLIDÉS JOINTS AU RAPPORT
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les mouvements de la provision pour engagement de retraite sont les suivants :

En milliers d'€	2015	2014
A l'ouverture	1922	1422
Coût des services rendus	320	245
Coût financier	29	45
Pertes et Gains actuariels	-544	210
Reprise de provision		
Contributions payées		
A la clôture	1 727	1 922

Les principales hypothèses utilisées pour le calcul des engagements sur les principales sociétés sont :

- un taux d'actualisation Taux iBoxx € Corporates AA 10+ plus un marge soit un taux de 2.03 % (1.49 % en 2014)
- un taux de mortalité basés sur des statistiques officielles (Insee).

Le Groupe ne couvre pas l'engagement de retraite par des versements à un fonds. Il n'y a donc pas de taux de rendement des actifs correspondants.

3.11. PROVISIONS POUR AUTRES PASSIFS

Les provisions pour risques et charges se rapportent principalement à des provisions pour litiges.

En milliers d'€	Provisions pour amendes et pénalités	Provisions pour litiges	Total
Au 1/1/2014	75	99	174
Différences de change			
Changement de périmètre/ Reclassement			
Dotations aux provisions		213	213
Reprises (provision utilisée)			
Reprises (provision non utilisée)			
Au 31/12/2014	75	312	387
Au 1/1/2015	75	312	387
Différences de change			
Changement de périmètre/ Reclassement			
Dotations aux provisions			
Reprises (provision utilisée)		-152	-152
Reprises (provision non utilisée)			
Au 31/12/2015	75	161	235

3.12. IMPÔT DIFFÉRÉ

Les impôts différés sont calculés sur toutes les différences temporelles selon la méthode du report variable en utilisant un taux principal de 33,33%.

Les mouvements sur le compte « impôts différés » sont décrits ci-dessous :

En milliers d'€	2015	2014
A l'ouverture	-8 774	-6 725
Différences de change		
Engagement de retraite	-181	70
Impôts différés sur Instruments financiers (Etat du Résultat global)	-518	-792
Produit/ charge (Note 2.5)	-1 470	-1 327
A la clôture	-10 943	-8 774

COMPTES CONSOLIDÉS JOINTS AU RAPPORT
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le tableau ci-dessous indique les montants après compensation, le cas échéant, dans le bilan consolidé :

En milliers d'€	2015	2014
Impôts différés Actif		
Impôts différés Passif	-10 943	-8 774
Total	-10 943	-8 774

Les impôts différés actifs et passifs sont compensés entre les entités françaises dans les états financiers du Groupe car les impôts sont prélevés par la même autorité fiscale et les sociétés sont intégrées fiscalement.

Les impôts différés actifs ayant pour origine les déficits fiscaux sont reconnus seulement pour la partie d'impôts différés imputable sur des bénéfices futurs probables. La ventilation des impôts différés est la suivante :

En milliers d'€	2015	2014
Elimination des marges en stocks		
Activation du crédit bail	-5 203	-4 318
Annulation des provisions réglementées	-2 896	-2 556
Retraitements de consolidation sociaux - ifrs	-4 350	-4 398
Provision pour indemnités de fin de carrière	576	641
Instruments financiers dérivés	894	1 800
Impact des décalages fiscaux	36	57
Déficits reportables activés		
Autres		
Total	-10 943	-8 774



4. AUTRES INFORMATIONS

4.1. Obligations contractuelles et autres engagements commerciaux

Engagements financiers donnés sur emprunts

En milliers d'€	2015	2014
Hypothèques maritimes	1 723	1 723
Cautions simplement hypothécaires	62 287	62 287
Hypothèques maritimes et ratios financiers	33 900	33 900
Total	97 910	97 910

Dans le cadre de certains financements, le Groupe a consenti une hypothèque au profit des établissements prêteurs concernés pour garantir le remboursement desdits prêts. Au 31 décembre 2015, bien que le montant total d'hypothèques enregistré auprès des administrations concernées soit indiqué ci-dessus, le montant total pouvant être appelé est limité au capital et les intérêts restant effectivement dû par le groupe, au titre des prêts garantis par ces hypothèques

Emprunts bancaires soumis à des ratios financiers

Voir note 1.13

Engagements financiers

En milliers d'€	2015	2014
Engagements donnés (avals, cautions)	75	75
Engagements réciproques (rachat du navire et/ou parts des sociétés de portage) à l'issu de la période de défiscalisation (*)	0	41 524
Engagements donnés - Cautions Sapmer SA sur emprunt TPSIO	0	2 250
Engagements reçus - ligne de crédit	3 000	3 500

(*) Note 1.5. contrat de location

Fondations des mers australes

Dans le cadre de la création de la « Fondation des mers australes » le Groupe SAPMER a versé 175 K€ sur une durée de 5 ans. Ce montant est cautionné par une banque.

Réunion Ecoex SAS

Le Groupe SAPMER, à la création de la SAS Réunion Ecoex, a participé à hauteur de 140 k€ au capital de cette SAS dont l'objet social est la recherche et développement dans le domaine de l'éco-extraction.

Autres obligations contractuels

Les autres obligations contractuelles et engagements commerciaux significatifs, non inclus dans le bilan, sont les suivants au 31 décembre 2015 :

en milliers d'€	Total	- de 1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans
Autres obligations contractuelles				
Contrats de location simple *	9 027	2 700	6 327	0
- Bâtiments	9 027	2 700	6 327	0
Paiement des intérêts sur emprunts	14 044	3 131	7 177	3 736
Autres obligations à long terme	0	0	0	0
Total	23 071	5 831	13 504	3 736

* Les contrats de location simple correspondent à la somme actualisée des paiements minimum des engagements de loyers non résiliables.

Autres engagements :

A la connaissance du Groupe, aucun autre engagement hors bilan significatif n'existe à la clôture de l'exercice.

4.2. Résultat net par action

	2015	2014
Résultat net	-6 060	-11 887
Actions Existantes		
Moyenne pondérée d'actions ordinaires	3 498 598	3 498 598
Résultat net par action (en €)	-1,73	-3,40
Dilué		
Moyenne pondérée d'actions ordinaires	3 498 598	3 516 698
Résultat net par action (en €)	-1,73	-3,38

COMPTES CONSOLIDÉS JOINTS AU RAPPORT
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



4.3. Evénements post-clôture

Les objectifs sur les ratios financiers 2015 n'étant pas atteints, une demande de waiver a été envoyée le 8 mars 2016 à l'AFD.

Il n'y a pas d'autre évènement particulier qui pourrait impacter de façon significative les comptes clos au 31 décembre 2015, ou influencer leur lecture.

4.4. Opérations entre parties liées

Le Groupe est contrôlé par la société SAPMER HOLDING PTE. LTD elle-même détenue à plus de 90% par Jaccar Holdings SA. SAPMER HOLDING PTE. LTD détient au 31 décembre 2015, 90 % des actions de la société SAPMER SA.

Les opérations entre la Société et ses filiales, lesquelles sont des parties liées, ont été éliminées en consolidation et ne sont pas déclarées dans cette note.

Les transactions avec des sociétés détenant des actions SAPMER SA comme SAPMER HOLDING PTE. LTD, les filiales mauriciennes de SAPMER HOLDING ou des sociétés dont certains membres de la direction détiennent une influence significative, sont les suivantes :

En milliers d'€	2015	2014
Compte de résultat		
Prestations de services de support facturés par SAPMER SA		
Autres produits	666	102
Produits financiers	52	61
Approvisionnements	-31	-205
Loyers	-89	-19
Prestations de services de support facturés par des parties liées	-4 184	-6 730
Charges financières	-51	-30
Bilan		
Acompte sur immobilisation pour la construction de bateaux		
Créances clients dues par des parties liées	83	251
Comptes courants due par des parties liées	11 339	6 273
Dettes fournisseurs dues à des parties liées	288	753
Comptes courants due à des parties liées	10 703	7 117

4.5 Rémunération des membres des organes de direction

La rémunération des principaux dirigeants au cours des exercices se décompose comme suit :

En milliers d'€	2015	2014
Les avantages du personnel à court terme	0	360
Les avantages postérieurs à l'emploi	0	0
Les paiements fondés sur des actions	0	0
Rémunérations versées	0	360

Les dirigeants sont les membres du Comité Opérationnel qui ne compte aucun membre au sein du Groupe durant l'exercice 2015.

4.6 Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des Commissaires aux comptes se ventilent comme suit.

En milliers d'€	2015	2014
Euraudit, Cabinet Rousseau Consultants - 69 Lyon	35	37
HDM Conseil et Audit - 97 Sainte Clotilde - La Réunion	38	48
Total	73	85

COMPTES CONSOLIDÉS JOINTS AU RAPPORT
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



5. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

COMPTES CONSOLIDÉS JOINTS AU RAPPORT
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

5.1 Périmètre de consolidation

La liste des sociétés appartenant au périmètre de consolidation est donnée dans le tableau ci-après :

Sociétés	Localisation	% de capital détenu	Méthode de consolidation
SAPMER SA ^(*)	La Réunion	Mère	intégration globale
LES ARMEMENTS REUNIONNAIS SAS ^(*)	La Réunion	100%	intégration globale
ARMAS PÊCHE SAS (via SOPARMA) ^(*)	La Réunion	100%	intégration globale
SOPARMA SAS ^(*)	La Réunion	100%	intégration globale
ARMEMENT SAPMER DISTRIBUTION SARL ^(*)	La Réunion	99,6%	intégration globale

* Sociétés intégrées fiscalement